

Préparation aux concours du patrimoine ASA

Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :
M2 - Archéologie, sciences pour l'archéologie : 324 h

Présentation

Présentation

Le parcours Préparation aux concours du patrimoine, organisé depuis une vingtaine d'années en collaboration avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français – conservateur du patrimoine, attaché de conservation, assistant de conservation qualifié. Il offre en outre une formation diplômante solide qui atteste d'une vaste culture générale et d'une spécialisation confirmée dans la période et option de spécialité choisies. La préparation des épreuves écrites et orales est organisée autour des options et spécialités de la conservation du patrimoine (spécialités Musée, Archéologie, Inventaire et Monuments historiques).

Objectifs

La formation diplômante vise à donner aux candidats à ces concours les meilleurs moyens de réussite à travers la préparation intensive aux différentes épreuves dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des Monuments historiques. Elle fournit en parallèle une culture professionnelle et une initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises. Elle apporte une bonne connaissance des missions de service public en ce domaine et des enjeux de la conservation et de la transmission du patrimoine.

Savoir-faire et compétences

- Capacité de travail importante
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Maîtrise de l'analyse critique des sources et documents et capacité de problématisation des sujets
- Capacité à synthétiser et hiérarchiser des données et informations dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine
- Capacité à concourir en conditions de concours

Organisation

Les enseignements communs à l'université Paris Nanterre et à son partenaire l'université Panthéon Sorbonne sont dispensés de préférence le soir entre 18h et 20h (ou 16h et 20h) à l' Institut national d'Histoire de l'art (INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris) ou à l'Institut d'art et d'archéologie Michelet (rue Michelet, 75005 Paris).

Les enseignements supplémentaires spécifiquement nanterrois (séminaires de spécialité, langue) ont lieu sur le campus de Nanterre ou à l'INHA aux heures indiquées pour ces cours et séminaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est spécifié pour chaque EC.

Stage ou alternance

Stages

Le stage ou valorisation d'une expérience professionnelle ou professionnalisante, de préférence récente, doit être effectué dans un établissement à but patrimonial. Il permet à l'étudiant de s'immerger dans le milieu professionnel. Il fait l'objet d'une expérience de terrain évaluée en semestre 1 selon la procédure de bloc de compétence et d'un mémoire de stage évalué en notation au semestre 2. Les modalités sont développées dans le descriptif concerné.

Admission

Conditions d'admission

Master 2 :

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien.

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Archéologie, sciences pour l'archéologie

Histoire de l'art

Archéologie préhistorique

Archéologie et paléo-environnement

Archéosciences

Anthropologie

Ethnologie

Histoire, civilisations, patrimoine

Histoire

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Par exemple : 1^e année validée de 2^e cycle de l'École du Louvre

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Archéologie et/ou de l'Histoire de l'art et/ou de Préhistoire, acquise lors de leur cursus universitaire

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative professionnelle ou stages dans l'un des domaines suivants: archéologie de terrain et archéologie générale, histoire de l'art, patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques.

Modalités de candidature

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien.

Les candidats à la formation doivent suivre impérativement la procédure e-candidat indiquée sur le site de l'Université de Paris Nanterre :

<https://ecandidat.parisnanterre.fr/accueilView>

Le guide du dépôt de candidatures est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/s-inscrire/>

Les pièces constitutives du dossier sont :

Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur <http://masters.parisnanterre.fr>).

Calendrier

- dates de candidature : du 26 avril au 10 juin 2021

- Des éventuels oraux d'admission pourront se tenir début juillet.

- L'admission à la formation est proclamée au plus tard fin juillet sous réserve de la validation du Master 1 (ou diplôme équivalent).

Pré-requis et critères de recrutement

Solides connaissances en histoire de l'art et/ou en archéologie acquises dans le cadre de l'un des cursus précédemment cités ou, à défaut, par une expérience professionnelle significative dans le domaine du patrimoine et de la culture ; excellente maîtrise du français.

Pré-requis recommandés

Expérience(s) dans une structure ou institution patrimoniale

Et après

Poursuite d'études

Doctorat histoire de l'art ou archéologie

Accès par concours aux professions de la conservation

La classe préparatoire prépare l'accès aux concours des professions suivantes :

- conservateur du patrimoine de l'Institut National du Patrimoine (État, ville de Paris et collectivités territoriales) dans les spécialités « Archéologie », « Archives », « Monuments Historiques et Inventaire », « Musées ».
- ingénieur d'études (concours niveau licence, master) du ministère de la Culture
- ingénieur de recherche (concours niveau doctorat) du ministère de la Culture.
- assistant de conservation du patrimoine des collectivités territoriales
- attaché de conservation du patrimoine des collectivités territoriales

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur Etat et Ville de Paris, vous pouvez consulter le site de l'Institut national du patrimoine :

<http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-des-conservateurs>

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur territorial du patrimoine et la formation des conservateurs territoriaux du patrimoine, vous pouvez consulter les sites de l'Institut national des études territoriales www.inet.cnfpt.fr et du CNFPT www.cnfpt.fr

Programme

M2 - Archéologie, sciences pour l'archéologie

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
EC2 culture générale en histoire de l'art et archéologie 1	EC		12			3
EC3 culture de spécialité en archéologie1	EC		36			6
EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales 1	EC		12			3
EC5 préparation aux épreuves écrites	EC	30				9
1 élément(s) au choix parmi 5 :						
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S9	EC	24				4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S9	EC	24				4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S9	EC	24				4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S9	EC	24				4,5
Séminaire « Humains, humanité »	EC					4,5
UE développer ses compétences linguistiques	UE					3
EC7 LGV	EC		24			3
UE se former en milieu professionnel	UE					1,5
EC6 Stage : éprouver la théorie en milieu professionnel	EC					1,5

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
EC2 culture générale en histoire de l'art et Archéologie 2	EC		12			3
EC3 culture de spécialité en archéologie 2	EC		36			6
EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales2	EC		12			3
EC5 préparation aux épreuves écrites et orales	EC	30	24			9
EC1 culture scientifique en archéologie 2	EC	24				4,5
1 élément(s) au choix parmi 4 :						
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S10	EC	24				4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S10	EC	24				4,5
4H0AR003 - Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S10	EC	24				4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du moyen âge S10	EC	24				4,5
UE développer ses compétences linguistiques	UE					3
EC7 LGV ou LGancienne	EC		24			3
UE se former en milieu professionnel	UE					1,5
EC6 mémoire de stage : restituer l'expérience acquise en milieu professionnel	EC					1,5

UE maîtriser un domaine et ses méthodes

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 25,5

Liste des enseignements

- EC2 culture générale en histoire de l'art et archéologie 1
- EC3 culture de spécialité en archéologie1
- EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales 1
- EC5 préparation aux épreuves écrites
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec Sg
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain Sg
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines Sg
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge Sg
- Séminaire « Humains, humanité »

EC2 culture générale en histoire de l'art et archéologie

1

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les séances, communes aux étudiants historiens d'art et archéologues, comprennent des présentations synthétiques sur de grands domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie antique et médiévale. Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

En vue à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire, consolider les acquis pour les étudiants ayant déjà une culture sur les thématiques envisagées et apporter des connaissances solides aux étudiants n'en possédant pas.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale globale des étudiants en histoire de l'art et archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h)

Session 2 : examen sur table (1h) ou interrogation orale (30 mn).

Pas de régime dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : enrichissement de la culture générale des étudiants sur les périodes et thématiques enseignées.

Une compétence méthodologique : acquérir ou consolider les fondamentaux dans la présentation des œuvres, des sites et des problématiques qui leur sont liées.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

Ressources pédagogiques

Documents sur site dédié à la formation (si nécessaire)

EC3 culture de spécialité en archéologie¹

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Ces séances spécialisées sont dédiées aux étudiants en spécialité archéologie et font intervenir des spécialistes de UPN, Paris 1 ou d'autres établissements. Elles se dérouleront sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Consolider les acquis nécessaires en vue à la fois de la dissertation de la spécialité choisie au concours, pour les étudiants ayant déjà une culture dans des thématiques de ce champ disciplinaire, et apporter des connaissances solides aux étudiants n'en possédant pas.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale des étudiants en archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h)

Session 2 : examen sur table (1h) ou interrogation orale (30 mn).

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : culture générale en Archéologie, connaissances des évolutions de l'archéologie, des sites, des problématiques, protocoles, techniques et méthodes propres à l'étude des sites et des mobiliers.

Une compétence méthodologique : acquérir les fondamentaux dans la présentation des problématiques.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique, mise en ligne, est fournie par chaque intervenant.

Ressources pédagogiques

documents déposés sur le site dédié à la formation si nécessaire

EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales 1

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les séances, assurées par un enseignant-chercheur spécialiste d'un des établissements partenaires de la formation ou par des professionnels des musées et des institutions patrimoniales (conservateurs, attachés de conservation, assistants de conservation, chercheurs...) ont pour visée de sensibiliser les étudiants aux grandes institutions patrimoniales (musées Etat et territoriaux, MH, Inventaire, CMN, CNRS...), à leur histoire, leur organisation et leurs missions. Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Acquérir la connaissance des structures patrimoniales publiques, des enjeux que doivent relever ces acteurs (conservation préventive, diffusion de la culture, valorisation de la recherche, patrimoine matériel et immatériel, lutte contre le pillage des biens culturels...) et de la réalité quotidienne des métiers du patrimoine ; se préparer au mieux aux épreuves orales, notamment aux questions des jurys des concours.

Évaluation

Contrôle de connaissances et/ou exercice de synthèse sur table visant à vérifier les acquis des candidats.

Session 1 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Session 2 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Connaissance des structures et de leur histoire, des principales lois et politiques publiques.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site dédié à la formation (si nécessaire)

EC5 préparation aux épreuves écrites

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 9.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

L'entraînement méthodologique aux épreuves du concours se divise au premier semestre en deux catégories de séances :

- Entraînement à la dissertation générale
- Entraînement au commentaire de documents

Le cours, conçu de manière intensive sous forme de devoirs blancs répartis tout au long du semestre, pour moitié à la maison et pour moitié sur table, demande un travail personnel important aux étudiants. Chaque sujet proposé donne lieu à une séance de correction au cours de laquelle sont rendues les copies annotées individuellement.

Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Entraînements en condition de concours aux épreuves écrites : dissertation générale et commentaire de documents.

Évaluation

Session 1 : Moyenne des travaux (entraînement dans les deux épreuves : dissertation et commentaire) réalisés pendant le semestre.

Session 2 : examen sur table en 2h (commentaire d'œuvre ou plan détaillé) ou oral (30 mn).

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : enrichir et approfondir ses connaissances et ses capacités de réflexion dans les champs des concours du patrimoine.

Une compétence méthodologique : se familiariser avec les épreuves de concours dans le domaine du patrimoine.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique, mise en ligne, est fournie si nécessaire lors des corrigés.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site de la formation si nécessaire

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S9

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

L'expérience du cinéma en Grèce ancienne

Les Grecs de l'Antiquité ont-ils inventé le cinéma ? Les études académiques nous ont habitués à analyser l'imagerie grecque antique selon des modèles statiques. L'analyse structurale de l'image a permis de mieux en comprendre les réseaux de significations internes et externes. Les approches d'anthropologie historique en ont élargi la lecture de manière féconde. Cependant, ne sommes-nous pas restés au milieu du gué, ne reconnaissant pas dans les expressions modernes et contemporaines du cinéma depuis son apparition la simple réinvention de formules déjà découvertes par les Grecs anciens, au moins depuis le VIe s. av. J.-C. ?

Objectifs

Explorer cette piste de réflexion. Après une approche historiographique de la lecture de l'image (XIXe-XXIe s, on décrira les principes de l'analyse filmique. On posera la question de leur application à l'image antique en prenant des exemples empruntés notamment certains des monuments les plus "célestres" de l'antiquité classique (Parthénon, Temple d'Apollon épikourios à Bassae, Frise du Trésor des Siphniens à Delphes, par ex.) On essaiera au terme de cette progression de mieux cerner les contours de cette invention (?) du cinéma par les Grecs de l'Antiquité.

Évaluation

Session 1, Formule standard

Étudiants en présentiel :

Session 1, Épreuve orale ou dossier écrit

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du

séminaire.

Étudiants EAD :

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire.

Formule dérogatoire session 1

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire.

Pré-requis nécessaires

Master 1 d'Histoire de l'art et archéologie ; Master 1 d'histoire grecque / ancienne, Master 1 d'anthropologie. Pour les étudiants venant d'autres formations, le dossier sera examiné et validé par la Commission pédagogique du Master Histoire de l'art et d'archéologie.

Compétences visées

Apprentissage et maîtrise de l'analyse formelle et structurale de l'image "animée" ; découpage filmique des frises ; connaissance de ses thèmes en relation avec l'histoire de la cité grecque dans ses expressions sacrées, publiques et privées. Parallèles avec les techniques contemporaines.

Examens

Session 1, Formule standard

Étudiants en présentiel :

Session 1, Épreuve orale ou dossier écrit

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire.

Étudiants EAD :

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire.

Formule dérogatoire session 1

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire

Session 2.

Épreuve sur table de 3H portant sur le contenu du séminaire.

Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie spécifiques à chacun des champs de recherche présentés seront fournies lors du cours.

Cours en ligne, visioconférences, mise en ligne de rapports de fouilles, de documentaires, tchat et forum de discussion.

Contact(s)

> [Philippe Jockey](#)

Responsable pédagogique
pjockey@parisnanterre.fr

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S9

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Archéologie et économie en Méditerranée romaine. Stockage et distribution

Ce séminaire, dans la continuité des routes de l'antiquité où les notions de réseau auront été définies en master 1, abordera la question du stockage et de la distribution des biens, en particulier les produits alimentaires, dont l'acheminement s'avère souvent vital et engage une gestion réfléchie des surplus et des flux. À la lumière d'exemples puisés dans un corpus de sites référentiels, de la préhistoire aux sociétés actuelles, en particulier sud-méditerranéennes, il s'agira d'analyser les processus de stockage de céréales et leur diffusion en Méditerranée romaine.

Objectifs

Ce séminaire, dans la continuité des routes de l'antiquité où les notions de réseau auront été définies en master 1, abordera la question du stockage et de la distribution des biens, en particulier les produits alimentaires, dont l'acheminement s'avère souvent vital et engage une gestion réfléchie des surplus et des flux. À la lumière d'exemples puisés dans un corpus de sites référentiels, de la préhistoire aux sociétés actuelles, en particulier sud-méditerranéennes, il s'agira d'analyser les processus de stockage de céréales et leur diffusion en Méditerranée romaine.

Évaluation

Évaluation

Formule standard session 1

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Formule dérogatoire session 1

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Session 2

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Pré-requis nécessaires

Étudiants en M1 Archéologie, Histoire de l'art, Anthropologie; étudiants venant d'autres formations, le dossier étant examiné et validé par la Commission pédagogique des Masters Archéologie et Histoire de l'art.

Compétences visées

Maîtriser l'actualité et les perspectives de la recherche autour de la thématique élargie du cours ; acquérir des outils d'analyse et bibliographiques dans le domaine de l'économie antique, à la lumière des données archéologiques.

Examens

Évaluation

Formule standard session 1

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Formule dérogatoire session 1

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Session 2

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Bibliographie

La bibliographie sera distribuée au fil des séminaires.

Ressources pédagogiques

Documentation en ligne sous forme de pdf sur Coursenligne

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S9

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Villes et agglomérations secondaires du nord-ouest de l'empire Romain

Les agglomérations urbaines du nord de la Gaule, des Germanies et de la Bretagne romaine constituaient l'armature et le réseau de villes des confins occidentaux de l'Empire romain. Le séminaire abordera l'étude des caractéristiques et fonctions urbaines des chefs-lieux de cités et de leurs agglomérations dites secondaires. Une particulière attention se portera aux territoires civiques de ces agglomérations et leurs ressources vivrières d'origine végétale à travers la carpologie.

Objectifs

- * Incorporer les notions de cité, ville et agglomérations « secondaires ».
- * Comprendre les fonctions urbaines et la notion de réseau urbain.
- * Comprendre les territoires civiques et les ressources alimentaires.
- * Connaître l'évolution des territoires dans le temps.

Évaluation

Présentation d'un dossier sur une question de la matière en lien avec le mémoire de recherche de l'étudiant.

Pré-requis nécessaires

[Avoir validé un niveau L3 en Histoire de l'art et archéologie](#)

Compétences visées

- * Construire des problématiques d'étude à partir des connaissances et des méthodes.
- * Mobiliser différentes catégories de sources pour construire un sujet de recherche.
- * Traiter l'information spatiale et des bases de données.
- * Rédiger, présenter et valoriser une recherche.

Examens

Présentation d'un dossier sur une question de la matière en lien avec le mémoire de recherche de l'étudiant.

Bibliographie

Coquelet, C., *Les capitales de cité des provinces de Belgique et de Germanie : étude urbanistique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2011.

González Villaescusa, R., *Les cités romaines*, Paris, "Que sais-je ?", Puf, 2021.

Petit, J.-P., Mangin, M. (dir.), *Les agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain : actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim [et] Bitche (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*, Paris, Éd. Errance, 1994.

Ressources pédagogiques

Diaporamas numériques utilisés dans le cadre du CM, documentation.

Contact(s)

> Ricardo Gonzalez villaescusa

Responsable pédagogique
ricardo.gv@parisnanterre.fr

> Ricardo Gonzalez villaescusa

Responsable pédagogique
ricardo.gv@parisnanterre.fr

> Responsable pédagogique

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S9

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Présentation

Histoire et pratiques de la recherche en histoire de l'art et en archéologie du Moyen Âge S9

Le séminaire aborde l'histoire et l'actualité de la recherche en archéologie et en histoire de l'art du Moyen Âge par des études de cas présentées en séminaire ou lors de journées d'études. Les séances des interventions sont pilotées par les enseignants du Département d'histoire de l'art et d'archéologie qui présentent leur propre recherche ou des aspects historiographiques ou thématiques non encore abordés depuis la licence ou dans le cadre de séances interuniversitaires organisées avec les universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne ou de Paris Sorbonne.

Des spécialistes (doctorants, jeunes docteurs, enseignants chercheurs ou professionnels de la Recherche, de la Culture ou du Patrimoine) peuvent être invités en fonction des thématiques abordées. En fonction des thèmes et de l'accessibilité, les étudiants peuvent être invités à assister à des rencontres scientifiques.

Lors de ces séances, les étudiants en Master 2 en Histoire de l'art ou en Archéologie présentent l'état de leur recherche. Ils pourront si les conditions sanitaires le permettent et s'ils le souhaitent, organiser entre eux une des séances du semestre autour d'un thème commun. Le programme précis des séances sera donc présenté et finalisé en début de semestre puis affiché sur cours en ligne.

Objectifs

Objectifs

Le séminaire accompagne les étudiants dans leur réflexion critique dans la formulation de leurs problématiques et le traitement des corpus qu'ils mettent en œuvre pour leur mémoire ainsi que sur les documentations, les thématiques et les théories développées par les médiévistes. Il vise à les introduire à l'exercice du débat et de la confrontation scientifique grâce aux échanges lors des séances.

Évaluation

Evaluation

L'évaluation se fait pour les étudiants en contrôle continu dont le mémoire porte sur la période médiévale (présentiel ou EAD) par une présentation orale de leur recherche selon une forme traditionnelle *d'un exposé d'une heure*

Formule standard session 1 : exercice écrit ou oral selon la spécialité de l'étudiant

Formule dérogatoire session 1 : exercice écrit

Formule standard et dérogatoire, session 2 : épreuve écrite temps limité

Pré-requis nécessaires

Conditions d'admission

Conditions générales Master 2 d'archéologie et Sciences de l'archéologie, Master 2 Histoire de l'art, Master 2 Histoire de l'art à distance, Master 2 parcours préparation aux concours du patrimoine (mentions HA et mention ASA).

A vocation à faire partie de la banque de séminaires de Nanterre.

Compétences visées

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Maîtriser les tenants de la recherche dans les domaines de l'archéologie ou de l'histoire de l'art du Moyen Âge.

Une compétence transversale : Capacité à rédiger un rendu synthétique et critique, développer une expérience d'animation de la recherche selon une approche critique

Examens

Evaluation

L'évaluation se fait pour les étudiants en contrôle continu dont le mémoire porte sur la période médiévale (présentiel ou EAD) est une présentation orale de leur recherche.

Une forme traditionnelle *d'un exposé d'une heure*. Les étudiants en EAD n'y sont pas tenus ; ils peuvent le faire s'ils le souhaitent mais devront se rendre disponibles (éventuellement par visio) pour la séance en présentiel. Ces étudiants EAD devront se manifester très rapidement au début du semestre auprès de madame Boissavit-Camus et de l'enseignant encadrant leur mémoire. Pour la session 2, l'évaluation des étudiants médiévistes est identique à celle des autres étudiants présentiel et EAD selon leur statut.

Pour les étudiants ne faisant pas de mémoire sur la période médiévale

L'évaluation des *étudiants en contrôle continu et présentiel* se fait pour la session 1 sous la forme d'un compte-rendu critique de toutes les interventions faites lors des séances du séminaire : il est exigé 1 compte-rendu par intervention, sachant qu'il peut y avoir plusieurs intervenants au cours d'une même séance. Un document pdf unique avec l'ensemble des comptes-rendus est transmis à madame Boissavit-Camus en fin de semestre. Pour la session 2, l'évaluation consiste en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la session 1, ils devront reprendre leurs comptes-rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour les *étudiants inscrits en EAD*, y compris les étudiants médiévistes qui n'auraient pas choisi de présenter leur recherche lors d'une séance du séminaire, l'évaluation se fait pour la session 1, sous la forme de 8 comptes-rendus critiques sur les interventions

prises en ligne (captation, pdf ou tout autre format) et laissées au choix des étudiants, sachant qu'une séance peut contenir plusieurs interventions. Les comptes-rendus sont transmis en un seul pdf, en fin de semestre à madame Boissavit-Camus. Pour la session 2, l'évaluation consiste en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la première session, ils devront reprendre leurs comptes rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour *les étudiants en formule dérogatoire*, pour les deux sessions, il prend la forme d'une dissertation écrite sur une thématique ou à partir d'un ouvrage sur un sujet donné par madame Boissavit-Camus. Les étudiants doivent se mettre en relation avec elle dès le début du semestre.

Bibliographie

Bibliographie fournie au fil des séances

Ressources pédagogiques

Espace ouvert de cours en ligne (documents, bibliographie complémentaire, consignes)

Contact(s)

> Panayota Volti

Responsable pédagogique
pvolti@parisnanterre.fr

> Veronique Boucherat

Responsable pédagogique
vboucherat@parisnanterre.fr

> Mathieu Linlaud

Responsable pédagogique
mlinlaud@parisnanterre.fr

> Chrystele Blondeau

Responsable pédagogique
cblondeau@parisnanterre.fr

Séminaire « Humains, humanité »

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Ce séminaire vise à accueillir, de séance en séance, des interventions d'anthropologues, de philosophes, d'éthologues ou de préhistoriens, afin de réfléchir, d'un point de vue théorique, épistémologique ou méthodologique, aussi bien sur la place de l'être humain au sein d'une discipline en particulier que dans un cadre évolutionnaire plus large.

Évaluation

Dossier maison en session 1 et 2

Contact(s)

> **Albert Piette**

Responsable pédagogique
apiette@parisnanterre.fr

UE développer ses compétences linguistiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 3.0

Liste des enseignements

· EC7 LGV

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les langues autorisées étant variables et variées selon les concours, les étudiants doivent valider un EC de leur choix pris dans l'offre de Nanterre et ouvert à leur niveau.

Les étudiants prennent l'attache de l'enseignant en charge de l'EC qu'ils souhaitent suivre, puis du CRL ou du département de Philia concerné, en liaison avec le secrétariat du Département d'histoire de l'art et d'archéologie (master).

Objectifs

Améliorer sa pratique de l'écrit et de l'oral ainsi que sa culture d'un pays locuteur.

Évaluation

Conditions fixées pour l'EC

Pré-requis nécessaires

Vérifier le niveau de certification exigé

UE se former en milieu professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Composante : Sciences sociales et administration

Liste des enseignements

- EC6 Stage : éprouver la théorie en milieu professionnel

EC6 Stage : éprouver la théorie en milieu professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le stage (140h), qui est individuel, est régi par une convention (contacter le service des conventions bâtiment E-Ramnoux) et doit répondre à un cahier des charges précisant les expériences à acquérir par le stagiaire dans les métiers de la culture ou du patrimoine. Le choix du stage, sa durée et, de manière générale, toutes les modalités pratiques sont validés par l'enseignant responsable de l'EC, avec lequel il est recommandé de prendre contact dès le début du semestre.

Objectifs

Le stage a pour but de familiariser l'étudiant avec le milieu professionnel, dans l'une ou l'autre des branches de ce secteur d'activité. De ce fait, il contribue à augmenter son expérience en situation active de façon à la valoriser en contexte de concours et à parfaire la réflexion de son orientation définitive sur les métiers de la conservation du patrimoine. Il s'agit pour l'étudiant de confronter les connaissances théoriques et académiques acquises durant son parcours universitaire à la réalité vécue en milieu professionnel.

Évaluation

Session 1 La validation porte sur les compétences acquises durant le stage (réalisation du stage, évaluation de la structure accueillante et évaluation de l'étudiant). Si les dates du stage l'imposent, la note de suivi de stage pourra être attribuée lors de la deuxième session.

Régime dérogatoire : pour les étudiants ayant une expérience antérieure équivalente (stage antérieur récent, expérience importante dans une structure liée au patrimoine archéologique ou emploi dans une structure patrimoniale), ceux-ci pourront faire état de cette expérience sous la forme d'une valorisation des acquis, après accord de l'enseignant responsable de l'EC.

Session 2 : évaluation dans le cadre d'un entretien oral afin d'orienter éventuellement l'étudiant vers un nouveau stage.

Compétences visées

Compétence disciplinaire : Connaissance du milieu professionnel (découverte ou approfondissement). Adaptation à un cadre professionnel.

Compétence méthodologique : Mise en situation professionnelle pouvant étoffer une réflexion à l'écrit de concours ou lors des entretiens oraux.

UE maîtriser un domaine et ses méthodes

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 25,5

Liste des enseignements

- EC2 culture générale en histoire de l'art et Archéologie 2
- EC3 culture de spécialité en archéologie 2
- EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales2
- EC5 préparation aux épreuves écrites et orales
- EC1 culture scientifique en archéologie 2
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S10
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S10
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S10
- Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du moyen âge S10

EC2 culture générale en histoire de l'art et Archéologie 2

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les séances, communes aux étudiants historiens d'art ou archéologues, comprennent des présentations synthétiques sur de grands domaines de l'histoire de l'art et l'archéologie antique et médiévale. Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Consolider les acquis nécessaires en vue à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire, pour les étudiants ayant déjà une culture dans les deux périodes. Apporter des connaissances solides aux étudiants 'en possédant pas.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale globale des étudiants en histoire de l'art et archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h)

Session 2 : examen sur table (1h) ou interrogation orale (30 mn).

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : culture générale dans les périodes antique et médiévale

Une compétence méthodologique : acquérir les fondamentaux dans la présentation des problématiques et de la culture des œuvres et des sites.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique, mise en ligne, est fournie par chaque intervenant.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur site dédié à la formation si nécessaire

EC3 culture de spécialité en archéologie 2

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Ces séances spécialisées sont dédiées aux étudiants historiens d'art et font intervenir des spécialistes de UPN, Paris 1 ou d'autres établissements. Elles se dérouleront sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Les séances se déroulent sur plusieurs sites (INHA, Michelet, Nanterre). Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

En vue à la fois de la dissertation de la spécialité choisie au concours, consolider les acquis nécessaires pour les étudiants ayant déjà une culture dans des thématiques de ce champ disciplinaire, et apporter des connaissances solides aux étudiants n'en possédant pas.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, reconnaissance et légendage de clichés, etc.) visant à vérifier la culture générale globale des étudiants en histoire de l'art et archéologie. Le contenu des tests n'est pas nécessairement en relation directe avec les questions abordées lors des séances.

Session 1 : examen sur table (1h)

Session 2 : examen sur table (1h) ou interrogation orale (30 mn).

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : enrichissement de la culture générale des étudiants en Archéologie sur les thématiques enseignées dans les séances (connaissances des évolutions de l'archéologie, des sites, des problématiques, protocoles, techniques et méthodes propres à l'étude des sites et des mobiliers).

Une compétence méthodologique : acquérir ou consolider les fondamentaux dans la présentation des problématiques, des mobiliers et des sites présentés.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site dédié à la formation (si nécessaire)

EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales2

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les séances, assurées par un enseignant-chercheur spécialiste d'un des établissements partenaires de la formation ou par des professionnels des musées et des institutions patrimoniales (conservateurs, attachés de conservation, assistants de conservation, chercheurs...) ont pour visée de sensibiliser les étudiants aux grandes institutions patrimoniales (musées État et territoriaux, MH, Inventaire, CMN, CNRS...), à leur histoire, leur organisation et leurs missions. Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Acquérir la connaissance des structures patrimoniale publiques, des enjeux que doivent relever ces acteurs (conservation préventive, diffusion de la culture, valorisation de la recherche, patrimoine matériel et immatériel, lutte contre le pillage des biens culturels...) et de la réalité quotidienne des métiers du patrimoine ; se préparer au mieux aux épreuves orales, notamment aux questions des jurys des concours.

Évaluation

Contrôle de connaissances et/ou exercice de synthèse sur table visant à vérifier les acquis des candidats.

Session 1 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Session 2 Durée : 2h à 5h selon le type d'exercice retenu.

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Connaissance des structures et de leur histoire, des principales lois et politiques publiques.

Une compétence méthodologique : Capacité à sélectionner les informations principales pour les épreuves orales et écrites portant sur les institutions et l'administration de la Culture.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au grés des séances.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site dédié à la formation si nécessaire.

EC5 préparation aux épreuves écrites et orales

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 9.0
- > Nombre d'heures : 54.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

L'entraînement méthodologique aux épreuves du concours se divise au second semestre en trois catégories de séances :

- Entraînement à la dissertation générale
- Entraînement au commentaire de documents
- Entraînement aux épreuves orales

Le cours demande un travail personnel important aux étudiants. Pour les épreuves écrites, il est conçu de manière intensive sous forme de devoirs blancs répartis tout au long du semestre, pour moitié à la maison et pour moitié sur table. Chaque sujet proposé donne lieu à une séance de correction au cours de laquelle sont rendues les copies annotées individuellement. La préparation aux épreuves orales prend la forme de séances menées par des professionnels de la conservation du patrimoine (conservateurs, attachés de conservation) et des universitaires au cours desquelles sont proposés conseils et entraînements en groupe ou individuels.

Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Entraînements en condition de concours aux épreuves écrites (dissertation générale et commentaire de documents) et orales (épreuves de spécialité, entretien avec le jury).

Évaluation

Session 1: La note finale correspond à la moyenne générale des notes obtenues à l'écrit et l'oral pendant le semestre.

La note de l'entraînement aux épreuves écrites compte pour 70% de la note totale. Elle est la moyenne des notes de dissertations (35%) et de commentaires (35%) réalisés pendant le semestre.

La note de l'entraînement aux épreuves orales est obtenue par une épreuve de mise en situation de concours, et compte pour 30% de la note finale.

Session 2 : examen sur table en 2h (commentaire de documents, mobiliers, sites) ou oral (30mn).

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : enrichir et approfondir ses connaissances et ses capacités de réflexion dans les champs des concours du patrimoine.

Une compétence méthodologique : se familiariser avec les épreuves de concours dans le domaine du patrimoine

Bibliographie

Une bibliographie spécifique, mise en ligne, est fournie si nécessaire lors des corrigés.

Ressources pédagogiques

Documents déposés sur le site de la formation si nécessaire

EC1 culture scientifique en archéologie 2

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S10

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Histoire et archéologie des techniques du monde grec

Le séminaire est consacré à l'histoire et à l'archéologie des techniques du monde grec (toutes périodes) dans une perspective interdisciplinaire. Il est partagé entre trois intervenants, au titre de leurs spécialités.

- * Philippe Jockey : après avoir débattu de la place des savoir-faire (#####) et des artisans dans la définition et le fonctionnement de la cité grecque depuis l'origine, on retrace ensuite l'histoire de l'intérêt des archéologues pour l'étude de l'artisanat et des techniques du monde grec depuis le XIXe s. avant de présenter quelques exemples concrets de ces savoir-faire antiques renouvelés aujourd'hui par les toutes dernières approches interdisciplinaires.
- * Katerina Chryssanthaki : à travers une présentation et une approche critique de la documentation et la bibliographie actuelles sur l'activité artisanale dans le monde grec notre objectif est de faire le point sur l'état de nos connaissances sur les ateliers de céramique et de métallurgie (espaces de travail, installations, outils, techniques, déchets, production finie, ratés) et leur chaîne opératoire.
- * Stéphanie Haxhi-Huysecom : Les interventions sur la coroplastie (discipline qui étudie les terres cuites figurées) s'articuleront autour de 4 thématiques qui seront abordées à travers l'analyse d'exemples de toutes époques (depuis le néolithique jusqu'à l'époque romaine) et issus de différents sites archéologiques du monde grec antique ou différentes collections muséographiques internationales :
 - 1 : les techniques de fabrication depuis la mise en forme d'une masse argileuse jusqu'à la cuisson des objets, en passant par leur décoration. On présentera les différents procédés techniques (modelage, tournage, moulage, techniques hybrides), en mettant en évidence les particularités régionales ;
 - 2 : la chaîne opératoire du moulage et les modalités de diffusion des objets avec les conséquences que ces dernières ont eu sur le développement des productions locales ;
 - 3 : les artisans. Quelles sont les catégories d'artisans qui interviennent dans la chaîne de production des terres cuites ? Quels sont les gestes techniques et les habitudes de travail que met en évidence l'observation des traces visibles sur les objets ?

- 4 : les ateliers. Il s'agira essentiellement de faire le point sur nos connaissances concernant les lieux de l'activité coroplastique (faciès des ateliers, structures et outils conservés) et leur fonctionnement (organisation des tâches, fractionnement de la production).

Objectifs

- * Découverte et approfondissement de l'histoire de l'artisanat et des techniques antiques ;
- * Connaissance des commanditaires et des contextes de production et de réception ;
- * Connaissance des outils, des gestes associés à différents types de productions ;
- * Compréhension des enjeux et des méthodes de l'interdisciplinarité appliquée à l'antiquité grecque et antique en général.

Évaluation

Session 1 :

Synthèse d'articles en langues française et étrangères en relation avec les thèmes abordés au cours du séminaire.

Session 2 et CT :

Épreuve sur table de 3H portant sur une question générale d'archéologie des techniques à partir des thèmes abordés par les trois intervenants.

Pré-requis nécessaires

Master 1 d'Histoire de l'art et archéologie ; Master 1 d'histoire grecque / ancienne, Master 1 d'anthropologie. Pour les étudiants venant d'autres formations, le dossier sera examiné et validé par la Commission pédagogique du Master Histoire de l'art et d'archéologie.

Compétences visées

- * Identification, collecte et analyse des sources nécessaires au traitement d'un sujet d'archéologie de techniques ;
 - * Maîtrise des concepts et des outils de l'enquête ethnographique appliquée à l'archéologie des techniques ;
- Maîtrise de la bibliographie et des modalités d'application des outils de l'interdisciplinarité.

Examens

Session 1 :

Synthèse d'articles en langues française et étrangères en relation avec les thèmes abordés au cours du séminaire.

Session 2 et CT :

Épreuve sur table de 3H portant sur une question générale d'archéologie des techniques à partir des thèmes abordés par les trois intervenants.

Bibliographie

Une bibliographie et une sitographie spécifiques à chacun des champs de recherche présentés seront fournies lors du cours.

Ressources pédagogiques

Documents interactifs sur Cours en ligne

Contact(s)

> **Philippe Jockey**

Responsable pédagogique

pjockey@parisnanterre.fr

> **Katerina Chryssanthaki-nagle**

Responsable pédagogique

kchryssanthaki-nagle@parisnanterre.fr

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S10

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Images et rites dans l'Italie antique et la Méditerranée romaine

Ce séminaire propose d'appréhender les rapports entre images et rites dans l'Italie antique et la Méditerranée romaine, du IX^e siècle avant n.è. au IV^e siècle de n.è. pour évaluer l'utilisation des représentations et de leur support au sein des pratiques qui scandent la vie des populations et le rôle de la figuration des rituels dans la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté. Il s'agira également de mesurer l'apport des différentes cultures de l'Italie antique à l'élaboration du système unifié de l'Empire romain à travers les temps forts de sa formation et les modalités de sa représentation.

Le séminaire sera assuré cette année par Claude Pouzadoux et Anna Maria Desiderio.

Objectifs

Ouvert à un public large, le séminaire vise à consolider les connaissances acquises dans le champ de l'analyse des images et de leur support en les appliquant aux contextes rituels pour mieux cerner la valeur historique de leur témoignage pour la connaissance des sociétés.

Évaluation

Formule standard session 1

Étudiants en présentiel : la note finale est fournie par un exposé oral et une note de devoir écrit (dossier ou fiche de lecture).

Formule dérogatoire session 1

La note est fournie par un devoir écrit (dossier ou compte-rendu de lecture).

Session 2

La note est fournie par un devoir écrit (dossier ou compte-rendu de lecture).

Pré-requis nécessaires

Étudiants en M1 Histoire de l'art, Archéologie et Anthropologie ; étudiants venant d'autres formations, le dossier étant examiné et validé par la Commission pédagogique du Master Histoire de l'art.

Compétences visées

Consolider la capacité d'analyser des documents figurés et de les mettre en rapport avec différents contextes d'utilisation.

Examens

Formule standard session 1

Étudiants en présentiel : la note finale est fournie par un exposé oral et une note de devoir écrit (dossier ou fiche de lecture).

Formule dérogatoire session 1

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation). L'épreuve porte sur l'ensemble du programme vu pendant le semestre.

Session 2

Épreuve sur table en trois heures (au choix, commentaire ou dissertation).

Bibliographie

La bibliographie sera distribuée au début du séminaire et complétée au fil des séances par thématique.

Ressources pédagogiques

Documentation en ligne sous forme de pdf sur Coursenligne

Contact(s)

> Claude Pouzadoux

Responsable pédagogique
pouzadoc@parisnanterre.fr

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S10

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H0AR003

Présentation

Fabrique et régénération urbaines

Le cours montrera les outils pour comprendre le processus de formation urbaine ainsi que les sources (écrites, archéologiques et planimétriques) qui permettent de comprendre le fonctionnement et la fabrique urbaine. Il s'agit d'aborder l'explication de l'espace urbain comme produit social et les possibilités, à travers des exemples pratiques, de la régénération urbaine dans des contextes où les vestiges archéologiques structurent l'aménagement de la ville actuelle.

Objectifs

- * Comprendre les mécanismes de la fabrique urbaine.
- * Incorporer à la recherche les sources pertinentes pour comprendre l'évolution d'une trame urbaine.
- * Intégrer la régénération urbaine dans une analyse du tissu urbain.
- * Etablir un dialogue constructif entre passé, présent et projet urbain.

Évaluation

Présentation écrite sur une question de la thématique du séminaire en lien/ ou pas avec le mémoire de recherche de l'étudiant.

Pré-requis nécessaires

Master 1

Compétences visées

- * Construire des problématiques d'étude à partir des connaissances et des méthodes.
- * Mobiliser différentes catégories de sources pour construire un sujet de recherche.
- * Traiter l'information spatiale et des bases de données.
- * Rédiger, présenter et valoriser une recherche.

Examens

Présentation écrite sur une question de la thématique du séminaire en lien/ ou pas avec le mémoire de recherche de l'étudiant.

Bibliographie

- * Arnaud, J.-L., *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*, 2008, Marseille, Parenthèses, 2008.
- * Damme, S. van, *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVIIe-XXe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- * Galinié, H., *Ville, espace urbain et archéologie*, Université de Tours, 2000 [En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00537090/document>].
- * Ghene, M.-J., Remy, H., Soumoy, M. (ed.), « Le projet Planarch : Archéologie et aménagement du territoire », *Les Cahiers de l'urbanisme, Hors-série*, Liège, Ministère de la région wallonne, 2002.
- * Archeomedes, *Des oppida aux métropoles*, Paris, Anthropos, 1998 (collection Villes).
- * Atelier CNAU, Chronochorématique urbaine. Actes de la table-ronde, Tours 2 juin 2009, dossier dans *Mappemondes*, 100, 2011 [en ligne M@ppemonde <https://mappemonde.mgm.fr/>]
- * Arnaud, J.-L., *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*, 2008, Marseille, Parenthèses, 2008.
- * Damme, S. van, *Métropoles de papier. Naissance de l'archéologie urbaine à Paris et à Londres (XVIIe-XXe siècle)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- * Brunet R., *La carte mode d'emploi*, Paris/Montpellier, Fayard/Reclus, 1987
- * Galinié, H., *Ville, espace urbain et archéologie*, Université de Tours, 2000 [En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00537090/document>].
- * Gauthiez B., Zadora-Rio E., Galinié H., *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*. Tours, PU François-Rabelais/MSH Villes et Territoires, 2003, 2 vol.
- * Ghene, M.-J., Remy, H., Soumoy, M. (ed.), « Le projet Planarch : Archéologie et aménagement du territoire », *Les Cahiers de l'urbanisme, Hors-série*, Liège, Ministère de la région wallonne, 2002.
- * Grataloup Ch., *Lieux d'histoire, Essai de géohistoire systématique*. Aubervilliers/Montpellier, la documentation française/Reclus, 1996, 256 p. (Espaces mode d'emploi).
- * González Villaescusa, R., « L'évolution des disciplines géohistoriques : des cadastres aux paysages et l'archéogéographie », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Les nouvelles ont 40 ans !, A. Averbouh, C. Karlin, (coord.), 157-158, 2019, 119-127.
- * Lepetit (Bernard), Pumain (Denise), *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos, 1993.
- * Lussault M., *L'homme spatial*, Paris, 2007
- * Panerai, Ph., Depaule, J.-C., Demorgon, M., *Analyse urbaine*, Marseille, Parenthèses, 1999.
- * Pumain D., Saint-Julien Th., *Les interactions spatiales*, Paris, Armand Colin, 2001.

Ressources pédagogiques

Diaporamas numériques utilisés dans le cadre du CM, documentation.

Contact(s)

> [Ricardo Gonzalez villaescusa](#)

Responsable pédagogique

ricardo.gv@parisnanterre.fr

Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du moyen âge S10

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le séminaire aborde l'histoire et l'actualité de la recherche en archéologie et en histoire de l'art du Moyen Âge par des études de cas présentées en séminaire ou lors de journées d'études. Les séances des interventions sont pilotées par les enseignants du Département d'histoire de l'art et d'archéologie qui présentent leur propre recherche ou des aspects historiographiques ou thématiques non encore abordés depuis la licence ou dans le cadre de séances interuniversitaires organisées avec les universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne ou de Paris Sorbonne.

Des spécialistes (doctorants, jeunes docteurs, enseignants chercheurs ou professionnels de la Recherche, de la Culture ou du Patrimoine) peuvent être invités en fonction des thématiques abordées. En fonction des thèmes et de l'accessibilité, les étudiants peuvent être invités à assister à des rencontres scientifiques.

Lors de ces séances, les étudiants en Master 2 en Histoire de l'art ou en Archéologie présentent l'état de leur recherche. Ils pourront si les conditions sanitaires le permettent et s'ils le souhaitent, organiser entre eux une des séances du semestre autour d'un thème commun. Le programme précis des séances sera donc présenté et finalisé en début de semestre puis affiché sur cours en ligne.

Objectifs

Le séminaire accompagne les étudiants dans leur réflexion critique dans la formulation de leurs problématiques et le traitement des corpus qu'ils mettent en œuvre pour leur mémoire ainsi que sur les documentations, les thématiques et les théories développées par les médiévistes. Il vise à les introduire à l'exercice du débat et de la confrontation scientifique grâce aux échanges lors des séances.

Évaluation

L'évaluation se fait pour les étudiants en contrôle continu dont le mémoire porte sur la période médiévale (présentiel ou EAD) par une présentation orale de leur recherche selon une forme traditionnelle *d'un exposé d'une heure*

Formule standard session 1 : exercice écrit ou oral selon la spécialité de l'étudiant

Formule dérogatoire session 1 : exercice écrit

Formule standard et dérogatoire, session 2 : épreuve écrite temps limité

Pré-requis nécessaires

Conditions générales Master 2 d'archéologie et Sciences de l'archéologie, Master 2 Histoire de l'art, Master 2 Histoire de l'art à distance, Master 2 parcours préparation aux concours du patrimoine (mentions HA et mention ASA).

A vocation à faire partie de la banque de séminaires de Nanterre.

Compétences visées

Compétences visées :

Une compétence disciplinaire : Maîtriser les tenants de la recherche dans les domaines de l'archéologie ou de l'histoire de l'art du Moyen Âge.

Une compétence transversale : Capacité à rédiger un rendu synthétique et critique, développer une expérience d'animation de la recherche selon une approche critique

Examens

Contrôle des connaissances :

L'évaluation se fait pour les étudiants en contrôle continu dont le mémoire porte sur la période médiévale (présentiel ou EAD) est une présentation orale de leur recherche.

Une forme traditionnelle *d'un exposé d'une heure*. Les étudiants en EAD n'y sont pas tenus ; ils peuvent le faire s'ils le souhaitent mais devront se rendre disponibles (éventuellement par visio) pour la séance en présentiel. Ces étudiants EAD devront se manifester très rapidement au début du semestre auprès de madame Boissavit-Camus et de l'enseignant encadrant leur mémoire. Pour la session 2, l'évaluation des étudiants médiévistes est identique à celle des autres étudiants présentiel et EAD selon leur statut.

Pour les étudiants ne faisant pas de mémoire sur la période médiévale

L'évaluation des *étudiants en contrôle continu et présentiel* se fait pour la session 1 sous la forme d'un compte-rendu critique de toutes les interventions faites lors des séances du séminaire : il est exigé 1 compte-rendu par intervention, sachant qu'il peut y avoir plusieurs intervenants au cours d'une même séance. Un document pdf unique avec l'ensemble des comptes-rendus est transmis à madame Boissavit-Camus en fin de semestre. Pour la session 2, l'évaluation consiste en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la session 1, ils devront reprendre leurs comptes-rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour les *étudiants inscrits en EAD*, y compris les étudiants médiévistes qui n'auraient pas choisi de présenter leur recherche lors d'une séance du séminaire, l'évaluation se fait pour la session 1, sous la forme de 8 comptes-rendus critiques sur les interventions mises en ligne (captation, pdf ou tout autre format) et laissées au choix des étudiants, sachant qu'une séance peut contenir plusieurs interventions. Les comptes-rendus sont transmis en un seul pdf, en fin de semestre à madame Boissavit-Camus. Pour la session 2, l'évaluation consiste en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la première session, ils devront reprendre leurs comptes rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour les *étudiants en formule dérogatoire*, pour les deux sessions, il prend la forme d'une dissertation écrite sur une thématique ou à partir d'un ouvrage sur un sujet donné par madame Boissavit-Camus. Les étudiants doivent se mettre en relation avec elle dès le début du semestre.

Bibliographie fournie au fil des séances

Ressources pédagogiques

Espace ouvert de cours en ligne (documents, bibliographie complémentaire, consignes)

Contact(s)

> **Panayota Volti**

Responsable pédagogique
pvolti@parisnanterre.fr

> **Veronique Boucherat**

Responsable pédagogique
vboucherat@parisnanterre.fr

> **Mathieu Linlaud**

Responsable pédagogique
mlinlaud@parisnanterre.fr

> **ChrysteLe Blondeau**

Responsable pédagogique
cblondeau0@parisnanterre.fr

UE développer ses compétences linguistiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 3.0

Liste des enseignements

· EC7 LGV ou LGancienne

EC7 LGV ou LGancienne

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les langues autorisées étant variables et variées selon les concours, les étudiants valident un EC de leur choix, pris dans l'offre de Nanterre à disposition et accessible à leur niveau. Dans certains concours, une deuxième langue est parfois exigée, vivante ou ancienne (grec ou latin). L'EC peut donc être validé par le choix d'une langue ancienne.

Une seconde langue, vivante ou ancienne, peut être prise sous forme de bonus au diplôme.

Les étudiants prennent l'attache de l'enseignant en charge de l'EC qu'ils souhaitent suivre, puis du CRL ou du département de l'UFR Philia concerné, en liaison avec le secrétariat du Département d'histoire de l'art et d'archéologie (master).

Objectifs

Améliorer sa pratique de l'écrit et de l'oral ainsi que sa connaissance d'un pays locuteur ou d'une aire chrono-culturelle à travers l'usage de la langue.

Évaluation

Mode et conditions fixées par l'EC auquel s'inscrit l'étudiant.

Pré-requis nécessaires

Vérifier le niveau de certification exigé par l'EC.

UE se former en milieu professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Composante : Sciences sociales et administration

Liste des enseignements

- EC6 mémoire de stage : restituer l'expérience acquise en milieu professionnel

EC6 mémoire de stage : restituer l'expérience acquise en milieu professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le stage réalisé et validé au premier semestre (ou l'expérience professionnelle ayant fait l'objet d'une valorisation des acquis) donne lieu à un mémoire rendant compte des compétences acquises et présentant la structure accueillante. Le rendu problématisé s'articule autour sur un sujet d'intérêt patrimonial en lien avec l'expérience du stage.

Le mémoire est rédigé en français.

Objectifs

Amener l'étudiant à mesurer la portée de son expérience dans le but de la valoriser au sein d'un concours et de parfaire son orientation professionnelle.

Évaluation

Session 1 Validation du mémoire de stage. Les consignes sont données en début d'année universitaire.

Session 2 : En cas de non validation du mémoire, après un entretien, l'étudiant est invité à le reprendre dans les mêmes conditions de rendu que pour la session1. Il est alors de nouveau évalué sur la base des mêmes critères et des indications fournies lors de l'entretien.

Pas d'examen dérogatoire.

Compétences visées

Capacité à rendre compte d'une activité et à remettre en perspective une expérience professionnelle au sein des organisations et des métiers, des enjeux et des missions des institutions et structures patrimoniales, privées ou publiques.